ACHAT DE VOITURE : LE CARNET D'ENTRETIEN DOIT ÊTRE PRÉCIS

Category: Achat voiture d'occasion
Tag: Tableau d'honneur

Les garagistes ont des obligations sur l'information à donner aux clients.

La Cour de Cassation vient de le rappeler dans un arrêt du 3 décembre La situation est plus fréquente que l'on ne l'imagine. Un consommateur, dans le cadre de sa profession, effectue un kilométrage important. Le constructeur préconisait de remplacer l'huile plus souvent. Le garage ne l'a pas signalé... Il n'a donc pas respecté ses obligations et notamment l'obligation de résultat.

Nous publions cet arrêt : Arrêt n° 13-27202 du 3 décembre 2014